

Rechercher un ancêtre militaire

aux Archives départementales de la Dordogne

Les registres matricules

Chaque conscrit se voyait attribuer un numéro de matricule, lequel renvoyait à la page du registre dans lequel toute sa carrière militaire était inscrite. Ces fiches matricules ne sont véritablement constituées qu'à partir de la classe 1878.

Pour chercher un conscrit il convient de connaître son état-civil (nom et prénoms, date et le lieu de naissance) puis de consulter la sous-série 2 R (Préparation militaire et recrutement de l'armée).

Puis on recherche :

1. La classe de conscription : la classe du conscrit est calculée avec l'année de naissance à laquelle on ajoute 20 ans.
2. Le bureau : selon son lieu de naissance le conscrit dépend d'un bureau de recrutement (Périgueux ou Bergerac, parfois Brive ou Limoges).
3. La table alphabétique : elle fournit le numéro de matricule. Les registres des classes 1878 à 1880 contiennent une table alphabétique en fin de volume. À partir de 1881 il existe un registre de table alphabétique par classe.
4. Le numéro de volume dans lequel se trouve le matricule.

Le lieu de naissance fournit une indication pour le bureau de recrutement :

- Périgueux et Bergerac pour les classes de 1867 à 1930.
- Périgueux, Brive, Limoges à partir de la classe 1902 jusqu'à la classe 1930 (Brive et Limoges pour les conscrits dont le lieu de naissance est en bordure des départements de la Corrèze et de la Haute-Vienne).
- Périgueux uniquement à partir de la classe 1931 (pour l'ensemble des conscrits du département).

Les Archives départementales conservent les registres matricules jusqu'à la classe 1940. À partir de la classe 1941 il faut s'orienter vers le Centre des archives du personnel militaire (CAPM) à Pau.

Les registres matricules des classes 1878 à 1921 ont été numérisés et sont en ligne sur le site des [Archives départementales de la Dordogne](#) :

- **1878-1886 : indexation nominative en cours de constitution (indexation collaborative)**
- **1887-1921 : indexation nominative**

Les listes de tirages au sort, 1832-1904 (2 R 19 à 382)

Ces listes débutent en 1832 aux Archives départementales de la Dordogne et sont classées par arrondissements, puis par cantons. Pour chaque conscrit on trouve un numéro d'ordre, les noms et prénoms, date de naissance, filiation, profession, taille, motif d'exemption (s'il y a lieu) et décision du conseil de révision.

Les recensements cantonaux, 1905-1924 (2 R 383 à 477)

Ils débutent en 1905 jusqu'en 1924. Ils contiennent les mêmes renseignements mais on peut trouver des informations sur certaines aptitudes du conscrit.

Les procès-verbaux du conseil de révision, 1832-1940 (2 R 517 à 662)

Ils renseignent sur l'aptitude physique du conscrit.

Fiches matricules : prenons un exemple

Recherchons **Louis Champarnaud**, né le 30 mai 1913 à Goûts-Rossignol.

C'est un conscrit de la classe 1933. La recherche du bureau de recrutement est simplifiée car pour cette classe il n'y a qu'un seul bureau (Périgueux).

Examinons l'instrument de recherche de la sous-série 2 R pour y trouver la classe 1933 :

2 R - RECRUTEMENT

25

1266*	N ^{os} 1-500.	1316*	N ^{os} 2501-3000.
1267*	N ^{os} 501-998.	1317*	N ^{os} 3001-3188.
1268*	N ^{os} 999-1500.	1318*	Répertoire alphabétique.
1269*	N ^{os} 1501-2000.		Classe 1935 :
1270*	N ^{os} 2001-2500.	2 R 1319-1327	Périgueux :
1271*	N ^{os} 2501-2546.	1319*	N ^{os} 1-250.
1272*	Répertoire alphabétique.	1320*	N ^{os} 251-500.
	Périgueux - Limoges :	1321*	N ^{os} 501-750.
2 R 1276*	N ^{os} 1347-1522.	1322*	N ^{os} 751-1000.
	Classe 1930⁽¹⁾ :	1323*	N ^{os} 1001-1250.
2 R 1277-1285	Périgueux :	1324*	N ^{os} 1251-1500.
1277*	N ^{os} 1-500.	1325*	N ^{os} 1501-2000.
1278*	N ^{os} 501-1000.	1326*	N ^{os} 2001-2176.
1279*	N ^{os} 1001-1500.	1327*	Répertoire alphabétique.
1280*	N ^{os} 1501-2000.		Classe 1936 :
1281*	N ^{os} 2001-2500.	2 R 1328-1331	Périgueux :
1282*	N ^{os} 2501-3000.	1328*	N ^{os} 1-500.
1283*	N ^{os} 3001-3500.	1329*	N ^{os} 501-1000.
1284*	N ^{os} 3501-3607.	1330*	N ^{os} 1001-1548.
1285*	Répertoire alphabétique.	1331*	Répertoire alphabétique.
	Classe 1931 :		Classe 1937 :
2 R 1287-1294	Périgueux :	2 R 1332-1336	Périgueux :
1287*	N ^{os} 1-500.	1332*	N ^{os} 1-500.
1288*	N ^{os} 501-1000.	1333*	N ^{os} 501-1000.
1289*	N ^{os} 1001-1500.	1334*	N ^{os} 1001-1500.
1290*	N ^{os} 1501-2000.	1335*	N ^{os} 1501-1636.
1291*	N ^{os} 2001-2500.	1336*	Répertoire alphabétique.
1292*	N ^{os} 2501-3000.		Classe 1938 :
1293*	N ^{os} 3001-3031.	2 R 1337-1341	Périgueux :
1294*	Répertoire alphabétique.	1337*	N ^{os} 1-500.
	Classe 1932 :	1338*	N ^{os} 501-1000.
2 R 1295-1302	Périgueux :	1339*	N ^{os} 1001-1500.
1295*	N ^{os} 1-500.	1340*	N ^{os} 1501-1985.
1296*	N ^{os} 501-1000.	1341*	Répertoire alphabétique.
1297*	N ^{os} 1029-1500.		Classe 1939 :
1298*	N ^{os} 1501-2000.	2 R 1342-1347	Périgueux :
1299*	N ^{os} 2001-2500.	1342*	N ^{os} 1-500.
1300*	N ^{os} 2501-3000.	1343*	N ^{os} 501-1000.
1301*	N ^{os} 3001-3462.	1344*	N ^{os} 1001-1500.
1302*	Répertoire alphabétique.	1345*	N ^{os} 1501-2000.
	Classe 1933 :	1346*	N ^{os} 2001-2120.
2 R 1295-1302	Périgueux :	1347*	Répertoire alphabétique.
1303*	N ^{os} 1-500.		Classe 1940 :
1304*	N ^{os} 501-1000.	2 R 1348-1356	Périgueux :
1305*	N ^{os} 1029-1500.	1348*	N ^{os} 1-500.
1306*	N ^{os} 1501-2000.	1349*	N ^{os} 501-1000.
1307*	N ^{os} 2001-2500.	1350*	N ^{os} 1001-1500.
1308*	N ^{os} 2501-3000.	1351*	N ^{os} 2001-2500.
1309*	N ^{os} 3001-3184.	1352*	N ^{os} 1501-2000.
1310*	Répertoire alphabétique.	1353*	N ^{os} 2501-3000.
	Classe 1934 :	1354*	N ^{os} 3001-3500.
2 R 1311-1318	Périgueux :	1355*	N ^{os} 3501-3675.
1311*	N ^{os} 1-500.	1356*	Répertoire alphabétique.
1312*	N ^{os} 501-1000.		
1313*	N ^{os} 1001-1500.		
1314*	N ^{os} 1501-2000.		
1315*	N ^{os} 2001-2500.		

Classe 1933 :
 2 R 1295-1302 Périgueux :
 1303* N^{OS} 1-500.
 1304* N^{OS} 501-1000.
 1305* N^{OS} 1029-1500.
 1306* N^{OS} 1501-2000.
 1307* N^{OS} 2001-2500.
 1308* N^{OS} 2501-3000.
 1309* N^{OS} 3001-3184.
 1310* Répertoire alphabétique.

Il convient de consulter à présent la table alphabétique (pour cette classe il n'existe qu'un seul bureau) :
 2 R 1310

On note que les matricules sont numérotées de 1 à n et répartis en plusieurs registres par classe

Table alphabétique de la classe 1933, bureau de recrutement de Périgueux (2 R 1310)

On y trouve Louis Champarnaud, matricule n°1157

RÉPERTOIRE ALPHABÉTIQUE.

N° 000
de la Nomenclature générale.

NOM. <small>(il doit être écrit en lettres.)</small>	PRÉNOMS ET SURNOMS.	numéros ma- tricules.	numéro du volume.	NOM. <small>(il doit être écrit en lettres.)</small>	PRÉNOMS ET SURNOMS.	numéros ma- tricules.	numéro du volume.
Chaminade	Jean	1092	3 ^e	Chassagnon	Antoni, Mand.	112	1 ^e
Chaminade	Louis, Jules	1073	3 ^e	Chasselas	Martin	1028	3 ^e
Chamoix	Robert	1061	3 ^e	Chastanel	Mand.	1254	3 ^e
Chamoulaud	Angel.	1078	3 ^e	Chastenet	André	1255	3 ^e
Chamoulaud	François	1062	3 ^e	Chastenet	Mand.	1190	3 ^e
Chamoulaud	Louis	1099	3 ^e	Chataignier	Jean, Pierre	359	1 ^e
Champagne	Albert	317	1 ^e	Chateau	Mel, Louis	1191	3 ^e
<u>Champarnaud</u>	<u>Louis</u>	<u>1157</u>	<u>3^e</u>	Chateau	André	1192	3 ^e
Champt	Georges, Louis	506	2 ^e	Chateau	Marcel, Pierre	506	2 ^e
Chanard	Jean, Marcel	449	1 ^e	Chateignier	Elie, Lucienne	859	2 ^e
Chandou	Raymond, Louis	505	2 ^e	Chatelier	Constant, Jean	1044	3 ^e
Chanseaud	Henri	951	2 ^e	Châtignol	Henri	816	2 ^e
Chantegreilh	Gabriel, Jean	120	1 ^e	Chaufoille	Paul	664	2 ^e
	Baptiste			Chaulet	Georges	1063	3 ^e
Chapeloux	Jean, Raymond	756	2 ^e	Chaume	François	917	2 ^e
Chapoyier	André, Léopold	372	1 ^e	Chaumet	Jean	923	2 ^e
Charlionnet	Edmond	63	1 ^e	Chaumette	Daniel, James	818	2 ^e
	Jean				Augustin		
Charpateau	Bernard	1177	3 ^e	Chaumette	Marcel	819	2 ^e
	Cailla						
Charrieras	Jean	250	1 ^e	Chaumery	Jean	1295	3 ^e
Charrière	Elie	606	2 ^e				

L'Ancien régime, la Révolution et l'Empire

Aux Archives départementales de la Dordogne on consultera :

- Les extraits mortuaires des militaires de la République et de l'Empire (1793-1815), (3 R 101 à 130).
- Les déserteurs et insoumis, prisonniers (1809-1912), (3R 132 à 135).
- Les listes de conscrits sous la Révolution (série L, par communes).
- Les dossiers individuels de pension pour les anciens militaires de la République et de l'Empire (dossiers de 1869-1870), (4 R 7 à 8).
- Les dossiers de vétérans (An VIII - 1811), (5 R 71).
- Les décorations de Sainte-Hélène, pour les vétérans des guerres de la Révolution et de l'Empire : quelques listes nominatives par communes (1 M 125).

La guerre de 1870-1871

En Dordogne les fonds concernant la guerre de 1870-1871 sont relativement riches : en effet la Garde nationale (sorte d'armée de réserve) était à la charge des départements. Elle se divisait entre :

- Garde nationale sédentaire (hommes les plus âgés) : maintien de l'ordre en cas de trouble.
- Garde nationale mobile (hommes les plus jeunes ayant échappé au service militaire) : armée de réserve.
- Garde nationale mobilisée, formée par décret du 29 septembre 1870 (hommes de 20 à 40 ans).

Le 22^e régiment des mobiles de la Dordogne fut engagé sur le front de la Loire à l'automne et l'hiver 1870. Les mobilisés de Dordogne n'arrivèrent qu'en janvier 1871 sur le front de la Loire et ne furent pas engagés au feu.

Le lecteur consultera avec intérêt :

- Les registres de contrôle de la Garde nationale mobile (5 R 33-51).
- Le registre de contrôle nominatif de la 7e compagnie du 1er bataillon de la Garde nationale mobilisée, 1870-1871 (5 R 68).
- Les extraits mortuaires (5 R 69).
- Des listes de blessés français recueillis par les troupes allemandes (7 R 4).
- Des listes de militaires français internés en Suisse (7 R 5).

La Première Guerre mondiale

Les registres matricules

Ils ont fait l'objet d'une grande campagne de numérisation à l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, réalisée par la quasi-totalité des services d'Archives. Ces numérisations ont été regroupées sur le site du [Grand mémorial](#). Il est à noter que pour les officiers les dossiers sont conservés au Service historique de la Défense à Vincennes.

En Dordogne les registres matricules des classes 1878 à 1921 ont été numérisés et sont en ligne sur le site des [Archives départementales de la Dordogne](#).

Les cas particuliers

Alsaciens et Mosellans

Les registres matricules n'existent pas car les Alsaciens et Mosellans étaient Allemands entre 1871 et 1918. On trouve néanmoins les dossiers de ces soldats dans la série AL des départements concernés.

Colonies et protectorats

- Pour les soldats de nationalité française (européens et indigènes) qui vivaient dans les colonies, les registres matricules se trouvent aux [Archives nationales d'outre-mer](#) (ANOM) à Aix-en-Provence :
 - Algérie.
 - Dakar et Brazzaville (1893-1917, 1934-1935, puis Archives de Paris).
 - Comores (1903-1918).
 - Guyane (1891-1914).
 - Inde (Pondichéry) et Indochine (1897-1909, puis Archives de Paris).
 - Madagascar (1889-1918, puis Archives de Paris).
 - Nouvelle-Calédonie (1901-1904).
 - Polynésie (1894-1917).
 - Réunion (1889-1918, puis Archives départementales de La Réunion).
 - Saint-Pierre-et-Miquelon (1901-1925, puis Archives de Paris).

Les registres matricules conservés aux ANOM ont été [numérisés](#) jusqu'à la classe 1921.

- Les [Archives de Paris](#) conservent des registres de conscrits résidant en dehors de la métropole au moment de l'appel de leur classe :
 - Indochine (Hanoï et Saïgon) à partir de 1908.
 - Inde (Pondichéry) et Saint-Pierre et Miquelon à partir de 1926.
 - Madagascar à partir de 1929.
 - Djibouti, Dakar et Brazzaville à partir de 1936.
- Concernant les citoyens français des protectorats du Maroc et de Tunisie : les registres matricules jusqu'à la classe 1940 sont conservés par le [Centre des archives diplomatiques](#) à Nantes. Le [Centre des archives du personnel militaire](#) (CAPM) à Pau conserve les registres matricules à partir de la classe 1941.
- Pour la Martinique et la Guadeloupe : Archives départementales de ces départements.
- Pour les indigènes, les dossiers des engagés volontaires sont conservés au CAPM à Pau tandis que ceux des simples conscrits sont restés dans les pays d'origine au moment des indépendances.

Les cartes de combattant et d'invalidité

La carte du combattant a été instituée en 1926. Les dossiers individuels instruits en Dordogne par l'Office national des combattants et victimes de guerre (ONaCVG) sont conservés aux Archives départementales. Il est à noter que ces dossiers comportent des lacunes.

Les cartes de combattant et d'invalidité peuvent fournir quelques renseignements, bien que le registre matricule soit complet. Pour mener une recherche, notamment en cas de lacune, consulter la fiche d'aide « Cartes de combattant et d'invalidité » qui est plus détaillée.

Carte du combattant

1269 W 1-52	Fichier alphabétique des cartes du combattant 1914-1918. La fiche fournit le numéro de dossier que l'on trouve ensuite dans les sous-séries 4 R et 1044 W :
4 R 28-277, 326-401	Dossiers individuels de la carte du combattant du n° 1 au n° 43 390 (nombreuses lacunes : consulter les sous-séries 5 W et 1257 W).
1044 W 1-40	Dossiers individuels de la carte du combattant du n° 43 391 au n° 44 050.
4 R 402-416	Retraits de la carte du combattant.
4 R 417-444	Rejets de la carte du combattant.
4 R 445-448	Dossiers individuels de la carte du combattant : troupes coloniales.

En cas de lacune consulter les dossiers individuels de carte du combattant dans les sous-séries 5 W et 1257 W (ces sous-séries contiennent des dossiers de combattants des deux guerres mondiales).

5 W 713-717	Dossiers individuels de la carte du combattant (anciens combattants décédés), par ordre alphabétique.
1257 W 37-90	Dossiers individuels de la carte du combattant (anciens combattants décédés), par année de décès puis ordre alphabétique (1974-1987).

Carte d'invalidité

4 R 278-325	Dossiers de carte d'invalidité, par ordre alphabétique.
--------------------	---

En cas de lacune, consulter les sous-séries 5 W, 1044 W, 1088 W, 1257 W et 1385 W qui contiennent des dossiers de carte d'invalidité (ces sous-séries contiennent des dossiers de combattants des deux guerres mondiales).

5 W 58-89	Dossiers de carte d'invalidité, par ordre alphabétique.
1044 W 41 à 74	Dossiers de carte d'invalidité (anciens combattants décédés), par année de décès puis ordre alphabétique (1973-1977).
1088 W 1-32	Dossiers de carte d'invalidité (anciens combattants décédés), par année de décès puis ordre alphabétique (1978-1981).
1257 W 1-36	Dossiers de carte d'invalidité (anciens combattants décédés), par année de décès puis ordre alphabétique (1982-1987).
1385 W 1-23	Dossiers de carte d'invalidité (anciens combattants décédés), par année de décès puis ordre alphabétique (1988-1993).

Les autres sources

Les prisonniers de guerre

Des dossiers sont conservés à l'antenne du SHD de Caen mais ce n'est qu'à partir de la Seconde Guerre mondiale que l'on trouve des dossiers spécifiques. Cependant le [Comité international de la Croix Rouge](#) a constitué un fichier des prisonniers de la Première Guerre mondiale qui est accessible en ligne.

Les personnels de l'aéronautique militaire

Les dossiers individuels sont accessibles en ligne sur [Mémoire des Hommes](#).

Les journaux des marches et opérations des différentes unités

Ils sont conservés au SHD de Vincennes et sont accessibles en ligne ainsi que des historiques régimentaires sur le site [Mémoire des Hommes](#).

Les marins

Consulter les registres de l'inscription maritime. Pour cela, il convient de se renseigner auprès du Service historique de la Défense et des Archives départementales. Les [inscriptions maritimes des sept quartiers de Bretagne-sud](#) sont en ligne sur le site Mémoire des Hommes.

Les morts pour la France

Un fichier est consultable en ligne sur le site [Mémoire des Hommes](#). Les Archives nationales proposent également en ligne le Livre d'or des Morts pour la France ([Livre d'or des Morts pour la France : département de la Dordogne](#)).

Le rapatriement des corps des soldats morts pour la France

Des listes nominatives de rapatriement de corps sont conservées aux Archives départementales de la Dordogne (3 R 10-11).

Les médaillés de la Légion d'honneur

Les dossiers de titulaires de l'Ordre de la Légion d'honneur depuis sa création et pour les personnes décédées avant 1977 sont en ligne sur la base [Léonore](#). Le dossier comprend généralement les états de service. Les dossiers sont conservés aux Archives nationales ou à la grande chancellerie de la Légion d'honneur.

Les Archives communales

Consulter la série H (affaires militaires) du cadre de classement des archives communales. Certaines communes de Dordogne disposent d'un instrument de recherche dressé et mis en ligne par le Service d'archivistes itinérants du Centre de gestion de la Dordogne : [consulter les inventaires en ligne](#).

La Seconde Guerre mondiale

Rappelons que les registres matricules sont conservés dans les services d'Archives départementales jusqu'à la classe 1940 : les registres matricules des classes postérieures sont conservés au Centre des archives du personnel militaire (CAPM) à Pau.

Il n'existe pas de registres matricules pour les engagés dans la Résistance car il s'agissait de combattants sans statut légal. Cependant des documents sont disponibles aux Archives départementales de la Dordogne pour retracer le parcours d'un Résistant. Retenons les principaux fonds :

- Les fonds de l'Office national des combattants et victimes de guerre (OnaCVG).
- Les fonds privés.
- Le fonds du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale (fonds privé).
- Les fonds des affaires militaires.
- Les témoignages oraux.

Plus marginalement :

- Le fonds du commissariat des Renseignements généraux de la Dordogne.

L'Office national des combattants et victimes de guerre (ONaCVG)

Parmi ces fonds le lecteur pourra consulter avec intérêt :

- Les dossiers de demande de la carte du combattant volontaire de la Résistance (1903 W) : ils sont constitués du formulaire de demande qui contient l'état-civil de l'intéressé, sa situation militaire, les promotions ou décorations, sa situation civile lors du conflit, la relation sommaire de ses différentes activités dans la Résistance ainsi que des informations sur son éventuelle arrestation, internement et déportation. On trouve également des attestations et diverses pièces administratives.
Pour une recherche, consulter la fiche « Cartes de combattant et d'invalidité ». Certains dossiers, constitués tardivement, ne sont pas communicables. Le lecteur peut cependant formuler une demande d'accès anticipé à des documents d'archives publiques non librement communicables : [dérogation aux règles de communicabilité](#).
- Les dossiers de demande de la carte du combattant au titre de la Résistance et dossiers de demande de la carte du combattant 1939-1945 (1906 W) : les pièces constitutives sont similaires à celles des dossiers de carte du combattant volontaire de la Résistance.
Pour une recherche, consulter la fiche « Cartes de combattant et d'invalidité ».
- Les dossiers de réfractaires (1385 W 97 à 132).
- Les fiches de déportés et de prime de déportation (1385 W 143) : il s'agit d'un très petit fond (un seul article) composé de fiches avec photographies.

Pour les dossiers de la carte du combattant volontaire de la Résistance et les dossiers de carte du combattant au titre de la Résistance, la procédure n'était pas automatique : les intéressés devaient faire valoir leurs droits auprès de l'administration. Si un combattant de la Résistance n'a pas souhaité faire valoir ses droits, il n'y aura donc pas de dossier.

Les fonds privés

Parmi les fonds privés le lecteur consultera avec profit les archives du Comité d'histoire de la Seconde guerre mondiale, qui fut créé en 1951 et dissout en 1980. En Dordogne ses travaux ont été déposés aux Archives départementales en 1970 (cote : 14 J). Ce fonds contient :

- Des documents et notes de recherche (notamment des fiches de recherche sur les déportés : 14 J 18 à 22).
- Des ouvrages de bibliothèque.
- Des statistiques.
- Des notes sur les groupes de résistance.
- Des notes sur les forces allemandes et la milice.
- Des fichiers chronologiques et thématiques.
- Les archives du Comité de Libération de Périgueux.
- Les archives de l'Union départementale des anciens de la Résistance (UDAR) : on y trouve notamment des dossiers individuels des membres avec photographies (14 J 33 à 35).

Les affaires militaires (5 W)

On y trouve notamment des éléments sur les prisonniers de guerre (les listes sont cependant lacunaires). Voir aussi plus bas parmi les autres sources : les prisonniers de guerre.

Les fonds de police

Les fonds du commissariat des Renseignements généraux de la Dordogne peuvent fournir des informations sur un Résistant (1509 W, 1592 W). La recherche est nominative.

Les témoignages audio

Parmi les enquêtes orales conservées par la sonothèque des Archives départementales se trouvent des témoignages sur la Seconde Guerre mondiale. Certains sont en ligne dans le volet [Archives orales](#) du site des Archives départementales.

Il existe plusieurs enquêtes :

- Résistance, camps de travailleurs étrangers, communauté israélite (sous-série 7 AV).
- Témoignages isolés (sous-série 13 AV).
- Résistants et déportés en Dordogne (sous-série 14 AV).

Le lecteur peut aussi consulter en ligne le site [Mémoires de Résistances](#) qui propose un volet de témoignages audio.

Les personnes décédées

Il n'existe pas de registres matricules pour la Résistance d'une part, et d'autre part les titres de reconnaissance furent établis après la guerre : dans ce cas comment rechercher une personne décédée pendant le conflit ?

- Examiner les demandes de carte de combattant volontaire de la Résistance : des familles ont pu formuler une demande à titre posthume (ces dossiers sont toutefois exceptionnels).
- Rechercher parmi les adhésions à l'Union départementale des anciens de la Résistance : des familles ont pu inscrire une personne à titre posthume (ces cas sont tout aussi exceptionnels).
- Consulter les rapports de gendarmerie sur l'occupation allemande et la Résistance (1 W 1901-1 et 2), lesquels font état des crimes de guerre.
- Consulter les rapports sur les crimes de guerre en Dordogne (1573 W 6 et 8). Le rapport de synthèse du 27 décembre 1944 est en ligne sur le site Mémoires de Résistances : [rapport sur les crimes de guerre en Dordogne](#).
- Consulter le site [Mémoire des Hommes](#) qui permet de rechercher parmi les victimes civiles ou encore les dossiers individuels d'homologation FFI (voir plus bas).

Les autres sources

Les prisonniers de guerre

Les listes conservées aux Archives départementales de la Dordogne sont lacunaires (5 W 10 et 11). Celles-ci sont toutefois disponibles sur [Gallica](#), la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale de France.

Le fichier national des prisonniers de guerre, constitué dès 1940, est conservé à Caen par le [Service historique de la Défense](#) (sous-série AC 40 R). Il existe un fichier pour les prisonniers des anciennes colonies ainsi qu'un fichier individuel allemand (sous-série AC 22 P).

Les archives du [Comité international de la Croix Rouge](#) peuvent fournir des renseignements sur un prisonnier de guerre ou interné civil. Les demandes de recherche se font par correspondance.

Le Service historique de la Défense

Les fonds du Service historique de la Défense offrent des sources complémentaires d'une grande richesse. Parmi les nombreux documents qui ont été numérisés et sont accessibles sur le site [Mémoire des Hommes](#) on pourra notamment consulter les bases de données :

- Des militaires décédés au cours de la Seconde Guerre mondiale.
- Des victimes civiles.
- Des morts en déportation.
- Des engagés volontaires étrangers.
- Des titres, homologations et services pour faits de Résistance : dossiers individuels.

On trouvera également les dossiers d'homologation des unités FFI, riches en informations (fonds GR 19 P).

Les dossiers individuels des déportés et internés Résistants sont conservés par la Division des archives des victimes des conflits contemporains à Caen (sous-série AC 21 P).

Les médaillés de la Légion d'honneur

Les dossiers de titulaires, qui comprennent généralement les états de service, peuvent fournir des renseignements sur un combattant de la Seconde Guerre mondiale. Ces dossiers, depuis la création de l'Ordre de la Légion d'honneur et pour les personnes décédées avant 1977, sont en ligne sur la base [Léonore](#).

Les archives communales

Les archives communales conservent également des sources sur la Seconde Guerre mondiale : il faut rechercher dans la série H (affaires militaires) du cadre de classement des archives communales.

Certaines communes de Dordogne disposent d'un instrument de recherche, produit et mis en ligne par le Service d'archivistes itinérants du Centre de gestion de la Dordogne : [consulter les inventaires en ligne](#).

Adresses et liens

Service historique de la Défense

Site internet du Service Historique de la Défense :

[Service Historique de la Défense | Ministère des Armées \(defense.gouv.fr\)](https://www.defense.gouv.fr/service-historique)

Guides d'aide à la recherche du service historique de la Défense :

[Guides d'aide à la recherche | Service historique de la Défense \(defense.gouv.fr\)](https://www.defense.gouv.fr/service-historique/guides)

Centre historique des archives - Vincennes

Château de Vincennes
Avenue de Paris
94306 Vincennes Cedex

Division des archives des victimes des conflits contemporains - Caen

Rue Neuve du Bourg l'Abbé
14037 Caen cedex
02 31 38 45 82
shd-caen.courrier.fct@intradef.gouv.fr

Centre des archives du personnel militaire (CAPM) - Pau

Caserne Bernadotte
Place de Verdun
64023 Pau cedex
05 59 40 46 92
capm-pau.courrier.fct@intradef.gouv.fr

Service des archives médicales hospitalières des Armées

Département Exploitation
23, rue de Châteauroux
BP 21105
87052 Limoges cedex 2
samha@orange.fr
exploitation.samha@orange.fr

Dépôt central des archives de la justice militaire (DCAJM)

54 rue de la Guignière
BP 214
36300 Le Blanc
02 54 37 67 60
dcajm.cmi.fct@intradef.gouv.fr

Archives nationales

Guerre 1914-1918 : [Livre d'or des Morts pour la France, département de la Dordogne](#).

Archives du Comité d'histoire de la Seconde Guerre mondiale (72 AJ/35 - 72 AJ/89) :
[Répertoire numérique détaillé](#)

Archives Arolsen

Centre international sur les persécutions nazies rassemblant des documents sur près de 17,5 millions de victimes : [Archives Arolsen](#)